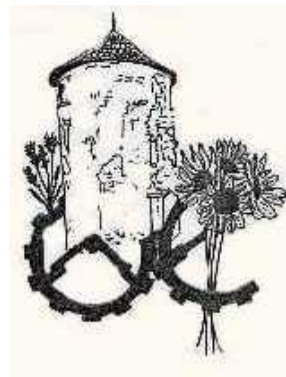


COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 12 Décembre 2018

Présents : Mmes RIVARD Isabelle, REYNAUD Françoise, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique, CHANVILLARD Karine, MM. GONON Gérard, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, BARBIER Sébastien, ROY Philippe.

Secrétaire de séance : GINET Véronique.

- **Mot du Maire à l'attention du conseil**

Isabelle RIVARD, Maire de LE MOTTIER, a accueilli avec quelques mots les conseillers municipaux déjà en place et ceux récemment élus.

Mme RIVARD a également lu une lettre de Mr DETROYAT Bruno, Maire démissionnaire.

- **Point Trésorerie**

206 517,21 € au 12 Décembre 2018

- **Recensement 2019**

L'arrêté concernant la nomination de l'Agent Recenseur Karine CHANVILLARD a été annulé car celle-ci a été élue aux dernières élections municipales complémentaires du 2 décembre 2018.

Suite à la mise à jour des adresses et des 322 logements dans le logiciel de recensement OMER, l'INSEE a validé le découpage de la commune en deux districts d'où la nomination de deux Agents Recenseurs : Laurence CARPANO et Karine FRANCO. Les arrêtés vont être émis pour ces deux nominations.

L'indemnité fixée à l'Agent Recenseur lors d'un précédent conseil municipal (1800 € brut pour 280 logements) a donc été réindexée par rapport aux 322 logements répertoriés soit une indemnité de 2070 € brut.

Laurence CARPANO percevra une indemnité fixée à 1524 € brut pour 237 logements et Karine FRANCO percevra une indemnité fixée à 546 € brut pour 85 logements.

Les formations des agents recenseurs auront lieu les 7 et 14 janvier 2019.

Le recensement de la commune est organisé du 17 janvier au 16 février 2019.

- **Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2018**

Le nombre d'enfants s'élève à 79 réparti sur trois classes.

Les points principaux évoqués lors de ce conseil d'école sont :

- L'Opération « A Travers Chants » est en cours de mise au point avec AIDA. L'objectif est de mettre en place un concert d'enfants âgés de 8 à 11 ans pour le Festival BERLIOZ en août 2019.
- La fixation au plafond, en classe de maternelle, du vidéoprojecteur est en cours d'installation.

- La subvention des tablettes ENIR destinées à l'école est arrivée : 2300 €.
- Suite à la formation musicale prévue en janvier 2019 avec Jean-Noël PION (*instruments de musique et Djembé*) : un spectacle des enfants est programmé Jeudi 7 Février 2019 à la salle des fêtes.
- La gratuité du repas de Noël à tous les enfants de l'école a été reconduite par le conseil municipal. Les enseignants, les élus et le personnel encadrant sont également conviés à ce repas.

• Délibérations

1. Délégations au Maire et aux adjoints

- Mme le Maire souhaite pouvoir ester en justice pour défendre les intérêts de la commune.
→ Accord unanime du conseil municipal
- Mme Françoise REYNAUD, Adjointe aux finances, doit pouvoir signer les documents de comptabilité.
→ Accord unanime du conseil municipal

2. Fixation indemnité du Maire et indemnité des Adjoints

La commune se situe dans la tranche de 500 à 999 habitants. L'indemnité maximum pour le Maire s'élève à 31% de l'Indice 1022 (3847,47€) soit 1192,27€ et l'indemnité maximum pour un Adjoint s'élève à 8,25% de l'Indice 1022 soit 317,42€.

Il est proposé une indemnité de 25% de l'indice 1022 pour le Maire soit 961,89€ et 7% de l'indice 1022 pour les Adjoints soit 269,33€.

→ Accord unanime du conseil municipal

3. Aides aux associations : fixation des montants attribués

En 2017, l'ASM a eu 600 €, l'ADMR a eu 300 € ; le Sou des Ecoles a obtenu 700 €, l'OCCE (Coopérative scolaire) a eu 650 € et le Don du Sang a eu 100 €.

En juin 2018, l'OCCE s'est déjà vu attribué 800 €.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer 300 € à la Compagnie SCARABANDE pour leur spectacle du 17 novembre dernier « Et les Mirabelliers Refleurirent »

Il a été proposé d'attribuer 300€ à l'ADMR, 700 € au Sou des Ecoles et 100 € au Don du Sang.

→ Accord unanime du conseil municipal

4. Prise en charge du transport de la classe du cycle 3 pour participer au «parcours vélo» organisé par la Gendarmerie à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et l'association Le Prado

Le devis des Transports Garnier s'élève à 190 € TTC pour 31 personnes en avril 2019 de 9 h à 16 h.

→ Accord unanime du conseil municipal

5. Contrat de déneigement

Le contrat conclu avec Michel CRETINON a une durée de trois ans. Aujourd'hui, le tarif horaire semaine est de 65 € HT et le tarif horaire week-end et jours fériés est de 79,50 € HT.

Mr CRETINON a transmis ses nouveaux tarifs (chauffeur, tracteur et étrave) pour une durée de trois ans : 80 € HT en semaine et 96 € HT week-end et jours fériés.

→ Le conseil municipal a souhaité avoir un autre devis (*Délibération reportée*).

6. Avis PLUi

Le 6 novembre 2018, Bièvre Isère Communauté a arrêté le projet.

Début 2019, l'enquête publique démarrera. Fin 2019, le PLUi devra être approuvé.

→ Le conseil municipal a émis un avis favorable au PLUi proposé.

7. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Liste des transferts de charges : Bibliothèque de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Compétence GEMAPI, Multi-accueil Saint-Jean-de-Bournay, Zone d'Activités Economique des Communes, Accueil de Loisirs Sans Hébergement et Restitution Voirie.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées intervient lorsqu'il y a transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité et inversement ou lorsqu'il y a modification de l'intérêt communautaire.

Lorsqu'une compétence est transférée d'une commune vers l'intercommunalité : l'attribution de compensation versée par l'intercommunalité à la commune est diminuée du montant validé par la CLECT. Inversement, lorsqu'une compétence est restituée à une commune : l'attribution de compensation est augmentée du montant validé par la CLECT.

C'est pour cette raison que toutes les communes du territoire sont consultées.

La commune est concernée par les transferts de compétence :

- de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Accueil extra-scolaire des enfants) pour un montant de 1082 € pour cette année.
- de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour un montant de 3519 € qui est exactement le montant que la commune versait au Syndicat Hydraulique Bièvre Liers Valloire.

Pour les autres transferts de compétence, la commune n'est pas impactée financièrement :

- ☐ Transfert de charges de la bibliothèque de Saint Etienne de Saint Geoirs pour un montant de 121 243 €.
- ☐ Transfert de charges du multi-accueil de Saint Jean de Bournay pour un montant de 45 432 € en fonctionnement et 13 003 € en investissement.
- ☐ Transfert de charges des Zones d'Activités Economiques (ZAE) de quatre communes (Artas, Marcilloles, La Côte Saint André et Beauvoir de Marc) pour un montant total de 25 175 €.
- ☐ Transfert de charges de la voirie : cette compétence est restituée aux 13 communes de l'ex-Pays Saint Jeannais pour un montant de 844 311 €.

Mme le Maire propose de valider tous les rapports de la CLECT ainsi que les montants proposés.

→ Accord unanime du conseil municipal.

• Boulangerie : Reprise du commerce

Depuis mars 2018, Anaël et Gaëtan BENARD, boulanger et pâtisseries sur notre commune, ont laissé place depuis Mardi 11 Décembre à Peter DREVET, accompagné de ses parents Christophe et Murielle DREVET.

Peter est secondé par son papa pour la fabrication du pain et sa maman vous accueille au magasin.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village et pleine réussite dans la reprise de ce commerce.

- **Point travaux : local technique**

L'entreprise CHARVET vient de finir les derniers préparatifs afin de couler la dalle.
Jean-Luc CARPANO fera les branchements électriques. Un wc sera posé au local.

- **Bornage parcelles de Mrs RAJON et PIERY**

Les parcelles 1418, 1427 et 1428 ont été bornées par GEO CONSULT dans le but d'être acquises par la Commune. Ces parcelles représentent une surface de 5200 m2.

- **Travail des commissions**

- Le Mottiérois est en phase de relecture.
Un imprimeur a été contacté afin d'établir un devis d'impression.
- CCAS :
Vendredi 14 décembre, nos aînés de 75 ans et plus ont été invités à un après-midi convivial et sont repartis chacun avec un colis confectionné par la Charcuterie OLAGNON. Ceux qui n'ont pas pu se rendre à cette invitation, la distribution des colis restants était organisée samedi 15 décembre.

- **Questions diverses**

→ **Présentation des différentes commissions aux nouveaux élus**

- Représentants aux commissions communautaires :
 - Economie, Commerce, Artisanat, Agriculture... : Julien PRUDHOMME
 - Administration Générale : Anne-Lise CATINOT
 - Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat et Logement : Nicolas MOYROUD
 - Familles, Solidarité, ... : Françoise REYNAUD
 - Eau et Assainissement, Collecte et Valorisation des Déchets : Gérard GONON
 - Actions Culturelles, Patrimoine, Ecoles de Musique et Lecture Publique : Sandrine DELEGUE
 - Travaux, Maintenance et Sécurité, ... : Jean-Noël GENEVEY
- Commissions Communales :
 - **Travaux** (Sécurité, voirie, cimetière, agriculture) : animée par Gérard GONON
Etienne ALBERT, Jean-Noël GENEVEY, Julien PRUDHOMME.
 - **Finances** : animée par Françoise REYNAUD, Véronique GINET.
 - **Ecole et Périscolaire** : animée par Françoise REYNAUD
Marie-Christine MONTABON, Véronique BUTTIN, Sandrine DELEGUE, Nicolas MOYROUD, Véronique GINET
 - **Communication** : animée par Marie-Christine MONTABON
Nicolas MOYROUD, Anne-Lise CATINOT, Sandrine DELEGUE, Françoise REYNAUD.
 - **Vie associative, animation** :
Anne-Lise CATINOT, Sandrine DELEGUE, Etienne ALBERT, Nicolas MOYROUD
 - **Environnement, fleurissement** :
Véronique BUTTIN, Anne-Lise CATINOT, Jean-Noël GENEVEY.
 - **Urbanisme** : animée par Nicolas MOYROUD
Julien PRUDHOMME, Etienne ALBERT, Nicolas MOYROUD, Gérard GONON.
 - **CCAS** : animée par Véronique GINET
Gérard GONON, Nicolas MOYROUD, Anne-Lise CATINOT, Françoise REYNAUD, Solange BUTTIN, Pierrette CRETINON, Jean-Marc BERAY, Robert RIMAU.

Il est proposé aux nouveaux élus de se positionner sur ces différentes commissions.

→ Spectacle du 17/11/2018 :

Compagnie SCARABANDE « Et les Mirabelliers Refleurirent »

80 spectateurs étaient présents et ont bien apprécié ce spectacle.

→ Plantation d'un arbre à la mémoire d'Elsa MAZET le 24/11/2018 :

Sa famille nous a fait part de leurs remerciements. Le tableau sur les champignons, peint par la classe de maternelle, sera redéposé au pied de l'arbre au printemps, pour éviter qu'il ne s'abîme cet hiver.

→ Collecte de Sang :

Mercredi 19 Décembre 2018 à la salle des fêtes de LE MOTTIER.

→ Centre de Loisirs « GALABOURDINE » (basé à Faramans) :

Aujourd'hui, ce centre accueille les enfants de 6 à 12 ans.

A l'avenir, ce centre de loisirs souhaiterait pouvoir accueillir les enfants de 3 à 6 ans.

→ Stage BAFA pour les plus de 17 ans : organisé par Bièvre Isère Communauté

Ce stage aura lieu sur la commune de CHABONS du 20 au 27 avril 2019.

Son coût est de 486 € en pension complète.

Il est possible d'obtenir une aide financière de la part de Bièvre Isère Communauté. Cette aide est calculée en fonction du quotient familial.

En contrepartie de cette aide, il sera demandé aux bénéficiaires d'effectuer 4 semaines de travail sur le territoire de Bièvre Isère Communauté, dans un des accueils de loisirs.

→ LES ARTS ALLUMES :

Réunion le 11 Janvier 2019 à 18h00 à la Salle des Fêtes. Cette réunion est ouverte à tous.

Spectacle programmé le 14 Avril 2019 à 16h30